

L'écho de SOS patrimoine oublié du sénonais

Quelques nouvelles de notre association en ces temps difficiles qui nous engagent, toutes et tous, à rester très prudents.

Si elle n'a pas empêché les membres du bureau et du conseil d'administration de continuer à construire nos fondations, nous sommes dans une association de défense du patrimoine, nous avons du cependant reporter, avec les restrictions dues à cette crise sanitaire, nos bureaux et nos conseils d'administration.

Depuis la création, ensemble le 2 septembre, de notre association **SOS patrimoine oublié du sénonais**, le nombre de nos adhérents dépasse maintenant les 60. Notre objectif est d'atteindre les 100. Pour ce faire vous trouverez ci-joint un exemplaire de bulletin d'inscription à diffuser largement.

Notre association est enregistrée en Préfecture. Elle dispose, grâce au travail de Véronique Sarlin, d'un logo qui, après un marque-page, est décliné sur notre papier à entête. Son adresse, avec l'accord de la mairie de Sens, se situe au CEREP 5 rue Rigault à Sens. Son compte en banque est ouvert et le contrat d'assurance responsabilité civile est signé.

Sur le plan communication, elle s'est dotée rapidement d'une adresse mail et prochainement d'un site internet et d'une page Facebook. Tous ces moyens de communication devront être animés et nous recherchons des volontaires.

L'association s'est fait connaître, grâce à la mobilisation d'une quinzaine de ses membres, lors de la fête des associations de Sens du 12 septembre et des journées du patrimoine du 19 septembre. L'impossibilité d'organiser des manifestations ne nous a malheureusement pas permis de réaliser notre projet de concert. Nous avons enregistré lors de ces manifestations de nouvelles adhésions qui nous ont assuré de leur soutien pour le sauvetage du kiosque à musique.

Lors de la fête des associations nous avons rencontré un riverain du gué Saint Jean qui a permis à une délégation de l'association de constater l'état de la toiture et des murs du lavoir. Nous en avons parlé à Mme Fort lors de notre dernier rendez vous et un rapport, en cours de rédaction, va être adressé en mairie.

Nous n'oublions pas que notre territoire de vigilance concerne celui de l'agglomération du grand sénonais. Un courrier va être envoyé à l'ensemble des 27 maires des communes de l'agglomération pour leur présenter l'association à l'occasion d'un prochain rendez-vous.

Nos commissions (Ressources – animations) se mettent en route et toutes les bonnes volontés seront accueillies. Si vous êtes intéressé(e) par une commission faites le nous savoir. La commission patrimoine sera créée à compter de 2021.

Restons vigilants pour notre santé. L'association le restera pour le patrimoine du sénonais et L'écho de SOS patrimoine oublié du sénonais vous tiendra régulièrement informés de ses travaux.

CH Moreau Secrétaire

D Plasson Président

Adresse postale : CEREP 5 rue Rigault 89100 SENS - adresse mail : sos.patrimoine.oublie@gmail.com